Dissolution de l’AN : le Macron a-t-il consulté le recteur de la Mosquée de Paris ?

écrit par Messin Issa | 12 juin 2024

La dissolution de l’AN semble s’inspirer de la dissolution

de l’Assemblée populaire nationale (APN) en Algérie en 1992.

Des élections législatives y avaient été organisées en 1991. Le premier tour a eu lieu le 26 décembre 1991. Le Front islamique du Salut (FIS), fondé 29 mois plus tôt, en février 1989, et qui militait pour l’instauration de la charia en Algérie, en sortit grand vainqueur en raflant 188 sièges sur 231, soit près de 82 %.

Il n’en restait que des miettes pour le FLN, le parti au pouvoir, qui récoltait 15 minuscules sièges.

C’était panique à bord.

Le pouvoir, en détresse, devait réagir vite.

Neuf jours plus tard, l’APN fut dissoute par le président d’alors, Chadli Bendjedid, et le processus électoral fut interrompu.

Le pouvoir algérien déclencha alors une terrible campagne de répression contre le FIS. Ses militants et sympathisants furent emprisonnés ou expédiés dans des camps en plein désert saharien où les conditions de vie étaient intolérables. Le FIS cessa d’exister. Il y eut bien des mouvements armés qui essayèrent de s’opposer au régime, mais ont dû capituler.

Y a-t-il des similitudes entre les situations en Algérie de 1992 et la France de 2024 ?

Deux États avec des régimes autoritaires se disant démocratiques, des mouvements d’opposition qui défient le pouvoir dans chacun des deux pays, l’un pour l’instauration de la charia d’Allah, l’autre pour l’affirmation de la souveraineté du peuple. L’un s’appelle le FIS, l’autre le

RN. Des élections dans les deux pays. Victoires des deux mouvements d'opposition. Réaction des deux pouvoirs : dissolution des assemblées nationales. On sait ce qu'il advint du FIS peu après, on tremble pour le RN aujourd'hui.

La décision de la dissolution de l'Assemblée nationale, annoncée par le Macron à la télé au moment où les Français suivaient les résultats des élections n'a pas été aussi soudaine qu'on le pense.

Le Macron a surgi sur les écrans à peine une heure après que les chaînes télé ont commencé à transmettre les résultats et les débats pour annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Quelqu'un a dû lui rappeler ce douloureux épisode de l'histoire algérienne pour qu'il s'en inspire.

Entre-nous, ce ne serait pas ce bon recteur de cette bonne mosquée dite de Paris, par hasard ?

Le président Emmanuel Macron au centenaire de la Grande Mosquée de Paris

Après la remise des insignes d'Officier de la Légion d'honneur

Le Macron dit avoir entrepris des consultations conformément à l'article 12 de la Constitution, article qui stipule que « Le Président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale ».

La consultation par le Macron de ce « menu fretin » n'était qu'une démarche de routine. Lesdits Premier ministre et présidents des assemblées ne pouvaient répondre que par « Bien sûr, monsieur le président ».

Le Macron était depuis longtemps au courant des sondages qui donnaient le RN vainqueur. Il avait donc dû réfléchir à une riposte.

Il a sûrement consulté ou informé les décideurs à l'étranger qui ont contribué à l'installer à l'Élysée, comme les Rothschild, McKinsey, Soros, Schwab…

Le recteur de la Mosquée de Paris devait nécessairement figurer parmi ces décideurs.

Le Macron ne peut pas oublier que la Mosquée de Paris, qui dépend de l'Algérie, avait appelé à voter pour lui en 2022. Le ministre des Affaires étrangères d'alors, Le Drian, avait été envoyé à Alger pour négocier le ralliement des Algériens au Macron.

Le Macron est redevable à la Mosquée dite de Paris et à l'islam.

Il a d'ailleurs décerné au recteur de la Mosquée, Chems-Eddine Hafiz, les insignes d'Officier de la Légion d'honneur. C'était en octobre 2022, soit six mois après sa réélection à la présidence de la France.

Le président Emmanuel Macron au centenaire de la Grande Mosquée de Paris

Notez l'absence de Brigitte

Réélu avec le soutien de la Mosquée, le Macron a obligation de la consulter. Il a grand intérêt à impliquer les musulmans dans les élections. L'islam est un allié de poids pour le Macron dans l'enjeu qui se déroule en France.

Si le Macron veut se débarrasser du RN, il n'y a pas mieux que l'islam comme allié. Le RN est la bête à abattre pour l'islam, comme il l'est pour le Macron et pour La France Insoumise. (Cela rappelle les trois puissances de l'Axe – Allemagne, Italie, Japon – durant la Deuxième Guerre mondiale).

Le Macron pourrait en même temps pousser les musulmans à présenter une liste à ces élections. Un bon moyen de tirer le tapis de sous les pieds du Mélenchon.

Il peut ainsi faire de l'islam trois coups : rallier les voix des musulmans, combattre le RN et affaiblir LFI.

Un parti islamique existe déjà sur la scène politique française. C'est l'« Union des démocrates musulmans français

» (UDMF), un parti politique fondé en 2012.

« L'UDMF est aujourd'hui la force politique la plus vive issue des quartiers populaires », est-il souligné sur le site du parti.

De quoi faire le Mélenchon s'étrangler de rage.

Le parti islamique s'est présenté aux récentes élections européennes avec la liste « Free Palestine ». Il a recueilli 0,06 % des voix. C'est un bon score après 12 ans d'existence. Les musulmans démocrates ont de quoi être fiers.

Mais cela ne satisfait pas le Macron.

Aussi va-t-il envoyer des instructeurs à l'UDMF. Et même des Mirages. De toutes sortes. Comme on en voit dans le désert. Surtout quand on a soif.

Des négociations seraient en cours…

Messin'Issa